Envoyé en préfecture le 20/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 022-212202618-20260409-2026040106-DE

COMMUNE DE QUINTENIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 AVRIL 2026
Convocation du 2 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le neuf avril à vingt heures trente, en salle du Conseil municipal de la mairie, les membres du Conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis, sous la présidence de Monsieur BOULARD Jérémy, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Absent : 1
Votants : 11

Présents : BOULARD Jérémy, THEZE Christine, MABBOUX Christian, GOUR Philippe, JÉHAN Christèle, PERRET Marie-Laure, MERDRIGNAC Yvan, MACÉ Justine, LABBÉ Emilie, LUDET Kévin.
Absent excusé ayant donné pouvoir : GOUAULT Guillaume donne pouvoir à PERRET Marie-Laure.
Secrétaire de séance : LUDET Kévin.

Délibération 2026-04-01-06

REPRÉSENTANTS ORGANISMES EXTERIEURS

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ SDE22 (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE22, publié par arrêté préfectoral en date du 9 janvier 2026 indiquant le mode de calcul et le nombre de délégués pour la commune,

Monsieur le Maire sollicite le Conseil municipal afin d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant pour siéger au sein du SDE22.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (11 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION) :

DÉSIGNE :
- Délégué titulaire : Christian MABBOUX
- Délégué suppléant : Philippe GOUR

AUTORISE, Monsieur le Maire, à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Fait le 9 avril 2026,
Le Maire,
Jérémy BOULARD

MAIRIE DE QUINTENIC (Côtes-d'Armor)

Le Secrétaire de séance,
Kévin LUDET

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, compte-tenu de son affichage le 20 AVR. 2026

et de sa transmission en Préfecture le 20 AVR. 2026